

La guerre de l'eau !

C'est sous ce titre de "Une" que l'Humanité a publié 4 pages le 20 juillet 2026.

Avec dans l'édito l'affirmation que la régulation de l'eau (barrages / stockage / irrigation) "*établit le principe d'une privatisation de l'eau au seul bénéfice de quelques gros irrigants*". Comment le démagogue populisme a-t-il pu conduire à une telle dérive intellectuelle? a moins que ce ne soit qu'ignorance, obscurantisme, ou soumission à l'écologie politique ?

Le captage (comme la conservation par stockage) de l'eau ne date pas d'une loi de juillet 2026.

Il y a **2700 ans** les "Nabatéens" vivaient dans le territoire actuellement frontière de la Jordanie et de l'Arabie Saoudite, la zone montagneuse désertique de Umm el-baya. De leur existence subsistent les citernes qu'ils avaient creusé dans la roche, utilisant l'argile pour colmater, puis un réseau de canaux creusés aussi dans la roche pour distribuer, par gravité, l'eau jusqu'à la plaine désertique où ils faisaient, ainsi, pousser légumes et fruits. Ils avaient construit une civilisation basée sur ce commerce, alimentaire. Des voyages destinés à la visite de la ville de Pétra en Jordanie peuvent conduire à ces vestiges.

Deux exemples bien connus dans notre pays, facilement vérifiables, montrent le contraire de l'affirmation éditoriale du 20 juillet.

1) Ci après le cas du **Canal de la Bourne**, torrent descendant du Vercors, sa "prise" se trouvant en Isère et son utilisation exclusivement drômoise. Sur les 10 000 hectares irrigués vivent des centaines d'exploitations agricoles. Et même des jardins de lotissements de Bourg les Valence et Valence en bénéficient dont la partie du lotissement où j'habite construite avant 1978; moi-même n'en bénéficiant pas.

2) Ensuite, vous trouverez un texte adressé aux militants PCF de la Drôme qui se conclut par une rapide description du **"Bassin hydraulique Durance /Verdon"** qui irrigue 150 000 hectares, c'est à dire des milliers d'exploitations agricoles de toutes tailles

A noter :

1) que pluie et neige fournissent, chaque année, environ 55 milliards de mètres cubes d'eau à notre pays et que l'agriculture en utilise 5 milliards. Le reste après avoir plus ou moins rempli les "nappes phréatiques" s'écoule vers la mer. Hors les fous de l'écologie politique, en quoi retenir une petite partie de cette eau pendant 4 ou 5 mois pourrait-il nuire ?

2) que 30 ans d'exactions de l'écologie politique, le plus souvent soutenue par l'Huma ont rendu notre pays dépendant dans presque tous les domaines agricoles hors le blé et le vin. Exportatrice de viande de poulet en 2020 la France a importé 750 000 tonnes de poulet en 2023 (11 kg par habitant). Et en février 2025 notre pays est devenu et reste importateur d'œufs, 300 millions en 2025. 50% de fruits et légumes consommés en France sont importés majoritairement d'Espagne, pays plus sec que la France ! ! ! Mais l'Espagne conserve une plus grande partie de l'eau de pluie !

3) les chiffres: en France la surface agricole ("surface agricole utile" selon le terme officiel) irriguée est de **5,6%**, en Espagne, **11,7%**, Italie **17,9%**, Pays Bas **19%**, Grèce **20,3%**.

4) les variations climatiques et les concentrations de population compliquent la gestion de l'eau, mais l'eau ne manque pas plus sur notre planète qu'il y a 10 ans, 100 ans ou 2000 ans.

La planète Terre dispose de **1386 milliards de Kilomètres cubes d'eau.**

Mais 97,5% est salée, océans et mers. Donc **2,5% est "douce"**.

Mais la plus grande partie est stockée dans l'Antarctique sous forme de glace. **L'eau douce "liquide" avec laquelle nous devons donc vivre représente 0,3%** du volume total d'eau de la planète. 21% de ces 0,3% est stocké dans la 5 "grands lacs des USA", seule zone peuplée pouvant en disposer. Le Lac Baïkal, plus grande réserve d'eau douce avec 23615 Km³ et 22% du total est...en Sibérie. Pour comparer le lac Léman contient 82 Km³, Serre Ponçon, plus grand lac artificiel de France contient 1,2 Km³

Jean Pierre Basset

N B L'édito n'a pas bien sur oublié de griffer l'autorisation d'utilisation de "l'acétamipride", le qualifiant de "**tueur d'abeilles**" (haut de 2ème col de l'édito). Or la betterave, à qui ce traitement phyto-sanitaire est destiné, n'est pas une "plante mellifère". Jamais une abeille ne va butiner les betteraves, hors une abeille folle, cela exist-il ? ou ayant terminé le fond d'un verre de Ricard à une terrasse

Inauguré le 19 octobre 1879 par le ministre des travaux publics d'alors, De Freycinet,

le CANAL DE LA BOURNE, enjeu stratégique pour le devenir hydrique du bassin valentinois (Drôme)

Un canal historique et patrimonial au cœur d'enjeux écologiques stratégiques:

- outil de production EnR (hydroélectrique);
- Infrastructure permettant **l'irrigation de la plaine de Valence sur plus de 10.000 hectares**
- utilité sociale de premier rang en permettant le report des prélèvements agricoles sur les eaux superficielles de la Bourne et de l'isère pour soulager la pression sur les eaux superficielle de la plaine de valence et **les nappes** dont l'alimentation en eau potable de plus de 200.000 habitants dépend à 100%;
- fort potentiel en matière de recharge maîtrisée des nappes de novembre à mars à partir des eaux actuellement non mobilisées à des fins d'irrigation

Un pièce maîtresse de l'aménagement du territoire et du développement économique drômois dans un contexte de changement climatique qui aggrave les tensions sur la ressource en eau :

- 33 communes desservies, Serre Ponçon 1,2 Km³
- 10.000 abonnés

Un canal au chevet duquel les collectivités et l'Etat doivent se porter prioritairement tant l'enjeu est considérable au plan écologique et économique.

D'importants investissements sont requis par la rénovation des ouvrages et l'optimisation technique de sa gestion. Le syndicat s'affaire quant à lui à la tâche et réalise actuellement une étude besoins ressource à visée stratégique et prospective.

Une infrastructure historique majeure pour le devenir hydrique du bassin valentinois tout entier

DES CHIFFRES IMPRESSIONNANTS

46 km pour le canal principal

13,5 km de canaux secondaires,

1.005 km de canalisations sous pression sectorisées en 19 réseaux,

13 tunnels, 7 aqueducs, 3 galeries, 92 ponts,

4 siphons,

2 ouvrage de prise d'eau dans la rivière Bourne (barrage d'Auberives en Royans) outre la prise d'eau dans le canal de la Lyonne ;

2 centrales hydroélectriques (Auberives et l'Ecancière) : 300 millions de m³ turbinés/an soit environ 5 fois plus que les volumes d'eau distribués pour l'irrigation

34 stations de pompage : 5 dans l'**Isère** ; 20 sur le canal de la **Bourne** ; 3 en **nappe alluviale sur la plaine de Valence** ; 3 sur la réserve de Juanon ; 2 dans la **molasse miocène** ; 2 dans le **Rhône** (certaines sont sur plusieurs ressources à la fois)

2 réserves d'eau (a) : Lafarge (40 000 m³ utiles) à Chabeuil et Juanon (700 000 m³ utile) à Montmeyran

Plus de 3000 bornes d'irrigations sur le canal (ouvrage) et 11.000 en tout.

a) ces "réserves d'eau" sont ce qu'on qualifie aujourd'hui de "Bassines" que le peuple est appelé à combattre !

[illegible]

Texte adressé aux militants communistes de la Drôme

Canicule, sècheresse, incendies, eau, Canadiens

et une flambée de démagogie !

Le 5 mars dernier j'avais publié un texte dans "Les Allobroges" au moment ou des inondations catastrophiques ravageaient plusieurs régions françaises. Conclusion : c'est le résultat de **Choix** humains, du Choix de l'obscurantisme et de la démagogie. Rappel **P J N° 1** .

OUI, le choix de céder à l'obscurantisme "Ecolo" qui empêche depuis plus de 50 ans la construction de tout barrage écrêteur de crues, de toute retenue qui permettrait de disposer d'eau, une fois l'été et la sécheresse survenus.

A contrario, je résumais la situation du "bassin de la Durance", qui, totalement aménagé, avec barrages, canaux dont d'irrigation agricole, centrales hydrauliques, devrait être un modèle, mais bien sur n'est jamais mis en valeur. Description rapide à la fin .

Je rappelle que dans les malheurs de l'humanité, depuis la préhistoire se sont succédés, la peste, le choléra, la tuberculose, la poliomyélite, puis en 2020 la COVID. Entre temps, dans les années 70 est arrivée l'écologie politique dont on subit depuis les ravages multiformes.

La P J N°2 illustre les ravages de l'écologie politique avec photo, à droite le 15/07/26 de la Loire à sec les barrages de "Serre de la Farre" et de "Chambonchar" ayant été empêchés,

La caricature, a gauche, est issue de l'Humanité (7/7/26) qui depuis au moins 30 ans a soutenu toutes les manifs et actions "écologues" contre la construction de tout barrage ou retenues. Les dernier barrage (E D F) construit est celui de Villefort, quasi à la "frontière" de la Lozère et de l'Ardèche, sur le Chassezac, inauguré en 1998.

Avec la sécheresse, la canicule, incendies et rares "Canadaïrs" une exploitation malsaine du malheur est développée par "France Inter" , ses semblables, comme par l'Humanité. On les sent au bord de la jouissance orgasmique comme le dirait l'acteur Fabrice Lucchini. L'ensemble disant globalement Lecornu responsable !!!

Pour la postérité, il faut garder les pages 6/7 de l'Huma du 10 juillet qui, sous le titre *"Entre la Drôme et l'Ardèche les canadais frisent la Surchauffe"*, profite de l'incendie du "Justin" à Die pour exhumers Corine Morel Darleux, ex-égérie de la melenchonnie, désormais qualifiée "d'écrivaine", autorité qualifiée pour dénoncer *"l'impréparation du gouvernement"*. A la page 7 c'est Marie Pochon, députée "écologiste de la Drôme" qui est requise pour exprimer la colère : *"Dés 2022 nous demandions quatre Canadais de plusMonsieur le 1er ministre débloquez sans attendre des moyens supplémentaires de plus"*. Certes 4 Canadais sont commandés **mais les lecteurs de l'Huma ne sauront jamais pourquoi il faut attendre 2028 et 2032 pour leur livraison**. On aura eu successivement, illustrant une intervention écologiste (6 juillet), le titre *"L'exécutif survit à une censure sur son inaction climatique"*, puis le 19/7 *"Flambée de polémiques autour des Canadais"*.

Mais Madame Pochon et ses semblables bavards n'ont jamais formulé une proposition de création d'une usine d'assemblage de Canadairs en France ou en Europe. Sans doute les écologistes locaux se seraient-ils, alors, opposés à

une telle construction artificialisant les sols. Or, il existe bien une usine "d'assemblage" d'Airbus à Mobile (Alabama/USA) et une autre à Tianjin en Chine.

Pour mémoire, quand Charles Fiterman ministre communiste a eu la charge des transports, il a été à l'origine de la création d'une nouvelle filière industrielle d'avions "de transport régional", "A T R", avec l'A T R 42 et l'A T R 72. "ATR" est désormais leader mondial de cette gamme d'avions.

Notons qu'aucun maire disposant d'une Zone Industrielle, ni un (e) président-e) de Département ou de Région, toutes tendances politiques confondues, n'a proposé une filière de construction d'avions anti-incendies alors que France et Europe maîtrisent totalement le domaine aéronautique avec Airbus et A T R et les hélicoptères, avec Airbus et Leonardo (Italie)

Mais pourquoi seulement 4 Canadiens et livrables seulement en 2028 et 2032 ?

Aucun(e) des acrobates qui bavardent ou "exigent" n'a mis son nez dans le dossier. Pourtant ils ont eu le temps depuis 2017 ou a été construit le dernier Canadair.

2017 ou est né le problème, qui est hautement politique, imposé par Trump 1er mandat !

"Canadair" était une filiale de la société canadienne "Bombardier" qui possédait deux branches, aéronautique et ferroviaire. Cette dernière avec une grande usine en France, dans le Nord (59) vendue à Alstom lors de la faillite.

Bombardier 4ème constructeur mondial après Airbus/Boeing et Embraer (Brésil) était en difficulté économique sur son créneau des "avions régionaux". Sa direction, actionnaires et État fédéral Québécois ont décidé d'une nouvelle étape avec un bi-réacteur de la gamme 85/110 passagers que ne couvraient ni Airbus ni Boeing, visant en priorité les lignes intérieures des USA. Ils ont pour cela investi 2,6 milliards de dollars sur l'avion "CSeries" dont le prototype construit a passé tous les tests de qualification et obtenu l'autorisation de commercialisation.

26 septembre 2017, Trump annonce une taxe douanière de 220% sur le "CSeries", à la demande de Boeing, anticipant une possible concurrence sur un futur avion de ce type. Aucun "CSeries" ne sera vendu.

Pour éviter la faillite totale Bombardier vend 50,01% de son capital à Airbus, qui montera ensuite à 75% du capital.

Le "CSeries" devient "A 220" de Airbus et un succès commercial vendu en très grand nombre . . . y compris aux USA, car Airbus qui a une stratégie industrielle, avait construit une usine d'assemblage à Mobile en Alabama. Trump ne peut ni s'y opposer ni mettre des droits de douane, les "A 220" assemblés à Mobile sont américains !

La situation de faillite de Bombardier met à l'arrêt la filiale "Canadair", dont le dernier exemplaire est construit en 2017. **Aucun "Canadair n'a donc été construit depuis 2017.**

Dans un 1er temps Bombardier tente de vendre la filiale Canadair et ses brevets à différentes entreprises "aéro", mais aucune n'avait les compétences techniques ou les moyens financiers.

Puis en Avril 2022 "De Havilland-Canada" reprend "Canadair" et annonce la production du "DHC - 515", motorisé par "turbo-propulseurs", d'une capacité d'emport de 6137 litres d'eau.

Les 4 commandés par la France sont ce "DHC- 515" dont le 1er exemplaire n'était pas terminé fin mars 2026. Son coût est de 35 millions d'Euros l'ex avec une production programmée de 10 exemplaires/an.

Actuellement 24 ex sont commandés par l'Union Européenne (dont les 4 français) et 15 par les différentes provinces canadiennes.

Ce rappel permet de juger de la qualité et de la connaissance de tous les bavards intervenants sur ce sujet dans la dernière période.

Le 25 juillet avec les incendies de Gironde, Landes et Var, 5 Canadiens seulement étaient disponibles, **SUR**utilisés depuis des semaines. Car la conception de ces avions est celle des avions militaires de la 2ème guerre mondiale, avec moteurs à piston, d'une grande complexité et les "pièces détachées" indispensables à la maintenance livrées au compte goutte.

Les prochains Canadairs (DHC-515) seront propulsés par des turbines entraînant les hélices comme sur les "A T R"(et les "A 400M"), sans doute d'une plus grande souplesse et simplicité.

Incendie de Die et connerie écolo

Des Canadairs sont intervenus à Die. **Mais ou prenaient-ils l'eau ?** Qui a posé la question ? A la borne des pompiers place de la Mairie ?

Ils allaient "écoper" à Charmes/Rhône, en amont du barrage sur le Rhône. Car il faut plus de 1,40 mètre de profondeur et une distance de 450 mètres sans obstacle. Ecopage de 12 secondes, largage en six secondes, mais, à 270 Km/h il fallait 38 minutes pour faire l'aller/retour, avant le 2ème largage de six secondes.

Y aurait-il pu y avoir de l'eau disponible à proximité ? OUI !

Dans les années précédant 1976, les services d'hydrologie de l'État(ministère de l'Agriculture, alors) et le Conseil Général de la Drôme avaient programmé la construction de trois barrages, un sur le Bez, en amont du confluent avec la Drôme (entre Die et Chatillon), un sur la Druise, en amont de son confluent avec la Gervanne (Montclar sur Gervanne) et un en amont de Pont de Barret sur le Roubion.

Je connais bien cela, l'hydrogéologue départemental était communiste, membre de la même cellule que moi, de 1969 à 76, parti ensuite à Beauchastel.

Naturellement le mouvement écologiste naissant s'est opposé à la construction de ces barrages, donc, désormais, la rivière Drôme est à sec l'été, et une partie de la vallée est irriguée à partir de pompages dans le Rhône, comme l'est la "plaine des Andrans" en l'absence de barrage à Pont de Barret. **Sans l'action "écolo" il y aurait un plan d'eau dans le Diois!**

Le 25/07 a eu l'expérimentation d'un 1er largage par un "A 400 M". Cela aura-t-il une suite efficace ? On verra, c'est un avion militaire lourd, car fait pour résister à des atterrissages brutaux. De plus la "vitesse de décrochage" de l'A 400 est de 240 Km/h quand celle du Canadair est de 126 Km/h, ce qui permet des largages très précis.

Après l'Italie (18-3) la France est le pays qui dispose du plus de Canadair, 12 exemplaires, 15 avaient été achetés mais trois aussi, comme l'Italie ont été perdus lors d'accidents.

Deux sociétés françaises ont développé des projets d'avions anti-incendies, sur la base de "l'A T R 72" dont un permettant l'écopage, plus rapide que le remplissage sur un aéroport. Ces projets sont pour l'instant "sélectionnés" par la "Sécurité Civile" donc à l'étude.

Le bassin hydraulique Durance / Verdon a été construit à partir du barrage de Serre Ponçon (05) inauguré en 1950, qui recueille deux rivières aux crues ravageuses les siècles précédents, la Durance et l'Ubaye.

En aval, sur le cours de la Durance, sur son canal de dérivation et sur le Verdon ont été construits 17 barrages qui alimentent 30 centrales hydrauliques EDF.

Si "Serre Ponçon" stocke 1,200 000 000 mètres cubes d'eau, l'ensemble des autres barrages stocke 1,089 270 000 M3 soit un total de 2,289 270 000 M3 (2 milliards 270 millions ...) Cet aménagement permet aussi d'irriguer 150 000 hectares, donc des milliers d'exploitations agricoles modernes et viables. Enfin le canal de dérivation du Verdon alimente en eau potable des dizaines de communes jusque dans le Var. Le "Canal de Provence" issu de la Durance alimente en eau potable la ville de Marseille, son agglomération ainsi que son immense zone industrielle.

Sans cet aménagement, l'eau potable de cette région sèche serait fournie par une usine de dessalement d'eau de mer au gaz au fioul ou nucléaire.

Noter que l'aménagement "Durance/Verdon" fournit **10% du P I B** de la région PACA par la production électrique, agricole, industrielle et le tourisme.

Jean Pierre Basset